

Mars 2010

n° 98

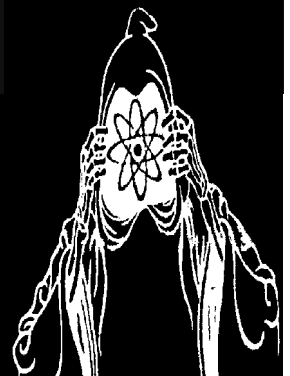
# CONTRATOM

**AUTORISATION D'EXPLOITATION  
ILLIMITÉE ACCORDÉE À MÜHLEBERG**



Photo: JJK

# AU FOU !



## sommaire n° 98

Couverture .....	
Edito ACR .....	3
Pas de Tchernobyl à Mühleberg / ACR .....	4
Communiqué de presse ContrAtom .....	5
Lettre du Conseil Administratif .....	6
Comité Mühleberg-illimité-NON .....	7
ContrAtom à Uni Mail / G. Nibbio .....	8
Déchets / E. Peytremann .....	8
Feuilleton ampoules / Ph. Gobet .....	9
EPR / O. de Marcellus .....	10
Déchets, 100 façons de recycler / Ph. Gobet .....	11-12
Imbroglis / ACR .....	12
Marcoule / Le livre de Yablokov "Tchernobyl" // E. Peytremann ..	13
AG IW / E. Peytremann .....	14
À VOS AGENDAS .....	15-16



## ContrAtom

CP 65  
CH - 1211 Genève 8  
Téléphone/répondeur:  
022 740 46 12  
www.contrAtom.ch  
info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1250 exemplaires
- Graphisme atelier Comput
- Imprimerie du Lion

### - Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F  
Abonnement au journal uniquement 30.- F  
Soutien: 60.- F  
ou plus.....

**Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.**  
**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent**  
**CCP 12-13446-0**



Découvrez et faites découvrir la revue

# S!lence

Ecologie • Alternatives • Non-violence

Abonnement-découverte: 25.- Fr.s les 6 premiers numéros.  
Ou abonnement d'un an: 85.- Fr.s les 12 numéros.



Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à **ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8** en demandant soit un bulletin de versement pour l'abonnement soit un numéro d'essai.

Vous pouvez aussi payer directement sur le CCP: 17-497696-4 ContrAtom-Abonnement Silence-1205 Genève

## CHÈRES, CHERS CONTRATOMISTES,

**La nouvelle stupéfiante est tombée le 21 décembre 2009: le Département de Moritz Leuenberger (DETEC) accordait une autorisation d'exploitation illimitée dans le temps à la centrale nucléaire de Mühleberg!**

Bon sang de bon sang! Nous qui étions en pleine jubilation suite au vote tout récent du peuple vaudois qui refusait catégoriquement toute prolongation de vie pour cette vieille casserole de Mühleberg, nous voilà tombés de haut!

Tandis que les opposants bernois, coordonnés par l'association Fokus-Anti-Atom, s'activaient pour explorer les différentes possibilités de faire recours contre cette décision particulièrement grave et anti démocratique, ContrAtom se lançait aussi dans l'action en publiant tout d'abord le 26 décembre dernier un communiqué de presse indigné dont vous prendrez connaissance en page 5 de ce journal.

Deux missives furent ensuite adressées par nos soins, l'une au Conseil d'Etat du canton de Genève, l'autre au Conseil administratif de la Ville, courriers qui enjoignaient nos autorités à prendre la décision de s'engager au nom du canton et respectivement de la ville dans un recours juridique contre la décision du DETEC en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour lui donner un maximum de chance d'aboutir. Et de rappeler une nouvelle fois l'existence de l'article 160 E de notre Constitution qui fait obligation à nos autorités de saisir tous les moyens juridiques et politiques en leur pouvoir pour s'opposer à une décision telle que celle que vient de prendre le DETEC. En effet, la centrale de Mühleberg, face au risque nucléaire, fait partie du «voisinage de Genève» dans le cadre duquel la Constitution et la volonté populaire genevoise- régulièrement réaffirmée- oblige nos autorités à agir!

Et de mettre la touche finale à notre message en rappelant le rôle littéralement historique qu'avait joué en son temps l'engagement de Genève, par ses recours successifs, dans l'opposition à l'exploitation du surgénérateur Superphénix à Creys-Malville, avec l'heureuse issue qu'ils ont contribué à entraîner.

Saluons ici la réponse de la Ville qui fut immédiatement positive: elle soutient pleinement la volonté de ContrAtom de s'opposer à la décision du DETEC. Si elle ne se lance pas, pour des raisons de droit, dans un recours contre l'autorisation litigieuse, elle répond à notre demande par un appui politique et financier en adhérant au comité ad hoc «Mühleberg-illimité-non» qui, lui, soutiendra les recourants dans leur opposition (lire p. 6).

Il faut préciser que selon les juristes consultés, seule la population et les communes des zones de risque proches de la centrale sont, dans ce cas, habilités à faire recours.

Réaction plus mitigée de nos autorités cantonales: elles se contentent d'adresser un courrier de protestation au Conseil Fédéral, ce qui est déjà mieux que rien!

Pour revenir sur le fait que seules les populations proches de la centrale soient dans un tel cas autorisées à se manifester, une question peut être posée: n'y aurait-il pas là matière à faire recours contre le fait que l'on n'ait pas le droit de faire recours? En effet, la sécurité des centrales nucléaires concerne l'ensemble du territoire national et de ce fait tous les cantons auraient dû être consultés! Seulement, voilà, ça se confirme:



**RÉSISTANCE!**



Anne-Cécile

## PAS DE TCHERNOBYL À MÜHLEBERG

Anne-Cécile

**La saga de la centrale nucléaire de Mühleberg vient d'entrer dans une phase cruciale avec l'autorisation illimitée de fonctionnement qui lui a été accordée par les autorités fédérales le 21 décembre dernier.**

**Cette décision est d'une extrême gravité si l'on considère le danger potentiel que représente cette centrale en bout de course, vieille de près de 40 ans (mise en service en 1972) et qui présente de surcroît un nombre impressionnant de fissures.**

### Les cris d'alarme ne datent pas d'hier

En 1991 déjà, lors d'une première demande d'autorisation illimitée d'exploitation présentée par les FMB (Forces motrices bernoises), les opposants lançaient un cri d'alarme dans les colonnes de leur bulletin «Anti-Atom»:

**«Mühleberg ne correspond pas aux exigences de sécurité actuelles, plus on en sait sur ce réacteur désuet, plus l'ampleur des manques se révèle effrayante!»**

A l'époque, bien avant l'apparition des fissures qui ont depuis lors rendu la situation encore plus explosive, on relevait déjà de nombreuses faiblesses dans la conception même de la centrale.

Une lacune souvent relevée dans les différentes études réalisées sur Mühleberg: il s'agit de l'absence de séparation entre les différents composants d'un même système de sécurité. Par conséquent, lors d'un accident, une même cause (par exemple un incendie, une inondation, une explosion, etc...) pourrait entraîner la panne de plusieurs systèmes. En particulier, les 57 moteurs sensibles servant à l'arrêt du réacteur se trouvent tous groupés dans une même chambre avec des conduites qui transportent la vapeur. De plus, l'enceinte de sécurité pourrait facilement céder à une surpression, parce qu'à Mühleberg, elle est plus petite et construite de manière plus complexe que dans les autres centrales, ce qui implique qu'elle ne pourrait guère retenir les matières radioactives, par exemple lors d'une fonte du noyau. Deux systèmes «indépendants» installés lors d'une transformation ultérieure destinée à améliorer la sécurité n'ont guère arrangé les choses car ils utilisent en partie les mêmes canalisations, ce qui entraînerait forcément leur panne simultanée en cas de dommage sur ces conduites.

### Un curriculum bien chargé

Passons maintenant à l'examen du passé de cette vieille casserole. Là aussi, il n'y a pas de quoi être rassuré: on constate que le nombre d'incidents plus ou moins graves qui ont émaillé le parcours de l'installation se comptent par dizaines.

Je cite pêle-mêle: incendie, pannes diverses, fissures qui continuent à progresser malgré la pose de bretelles d'ancrage («jusqu'à 3m50 de fissures, la sécurité n'est pas mise en cause» dixit les exploitants).

Dans un rapport datant de 2002, l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) elle-même, épingle les exploitants de Mühleberg:

«La centrale ne résisterait pas à une secousse sismique – le personnel est mal formé – la priorité donnée à la maîtrise des coûts d'exploitation se fait au détriment des travaux pour augmenter la sécurité»

En 2007, c'est la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) qui enjoint les exploitants d'améliorer le concept de sécurité de la centrale.

Parmi les critères de sécurité à améliorer, figurent notamment la surveillance des fissures qui ne cessent d'augmenter!

Vous le constatez, plus on en sait sur Mühleberg plus on est effrayé et plus la décision du DETEC d'autoriser son exploitation jusqu'à perpète paraît relever de l'inconscience la plus totale!

Et pourtant, face à cette situation dramatique, les réactions citoyennes, en tout cas à Genève, me semblent plutôt molles, si ce n'est inexistantes. Sait-on même dans le grand public où se trouve Mühleberg et qu'une centrale nucléaire y est implantée?

La barrière de röstis serait-elle opaque au point de nous masquer le danger que représente cette vieille casserole de Mühleberg.

A l'époque de la lutte contre le surgénérateur Superphénix à Creys-Malville, pourtant implanté sur territoire français, la moindre alerte mettait Genève en effervescence. Les manchettes de journaux sonnaient le tocsin, les nouvelles se répandaient comme traînées de poudres sur les ondes radiophoniques.

Le journal télévisé en faisait sa une, les appels à la mobilisation fusaient, tout le monde en parlait, dans la rue, en famille, entre voisins, au café du coin. Bref, on était sur le qui-vive d'un bout à l'autre de canton! Alors que pour la centrale de Mühleberg, pourtant implantée en Suisse, à quelques 120 km de chez nous, l'annonce de voir cette bombe à retardement promise à un fonctionnement éternel (entendez jusqu'à ce quelle pète) semble laisser la population complètement indifférente!

Il y a là manifestement un gros travail d'information à entreprendre, notamment auprès des jeunes, pour mettre la résistance contre Mühleberg à l'ordre du jour. Parlons-en autour de nous, alertons notre entourage, écrivons des lettres de lecteurs, exposons la situation tous azimuts!

## LE MOMENT EST VENU DE RÉAGIR EN FORCE POUR EMPÊCHER UNE CATASTROPHE ANNONCÉE!

**Mühleberg doit être arrêtée en 2012 comme prévu et aucune prolongation d'exploitation ne saurait lui être accordée!**

**PS.** Si vous lisez l'allemand, vous trouverez des infos supplémentaires sur le site [www.fokusantiatom.ch](http://www.fokusantiatom.ch)



Communiqué de presse  
du 26 décembre 2009

Case postale 65 • 1211 GENEVE 8 • Tél: 022 740 46 12

**CENTRALE NUCLÉAIRE DE MÜHLEBERG:  
Une décision de fuite en avant irresponsable et  
antidémocratique contre laquelle la Genève antinucléaire  
doit se mobiliser!**

Quelques jours avant Noël, le Département de Moritz Leuenberger (DETEC) a pris la décision d'accorder une autorisation d'exploitation illimitée dans le temps de la centrale nucléaire de Mühleberg appartenant aux Forces motrices bernoises (FMB), ceci pour remplacer l'autorisation actuelle expirant dans deux ans. CONTRATOM proteste contre cette décision qu'elle considère comme particulièrement grave et antidémocratique. En effet, la centrale nucléaire de Mühleberg, la plus vieille de Suisse, exploitée depuis 1972, présente un nombre important de défauts: fissures croissantes dans le manteau du cœur du réacteur, fissures dans les conduites de l'installation destinée à refroidir le réacteur en cas d'urgence, problèmes en cas de séismes...

Cette installation - qui n'a jamais auparavant bénéficié d'une autorisation d'exploitation illimitée - est particulièrement vieille et dangereuse. Sa mise à l'arrêt immédiate s'impose, son exploitation sans limite au-delà de 2012 est au contraire une folie qui pourrait conduire à une catastrophe aux conséquences littéralement incalculables !

Le feu-vert de Moritz Leuenberger et de son département à l'exploitation illimitée du réacteur de Mühleberg ne peut être comprise que comme découlant d'une volonté politique d'éviter au lobby nucléaire d'avoir à gérer la mise à l'arrêt d'une centrale problématique, à la vielle du débat sur la relance du nucléaire en Suisse et du référendum qui aura lieu d'ici deux ou trois ans pour décider du sort du premier des nouveaux projets de centrales atomiques helvétiques. C'est un signal donné aux investisseurs que les autorités suisses sont complaisantes et laxistes en matière d'exigences de sécurité nucléaire.

Cette fuite en avant irresponsable du DETEC est d'autant plus grave qu'elle s'accompagne de prétextes inacceptables. Pour justifier sa décision, le DETEC prétend que «*si les conditions d'une exploitation sûre venaient à ne plus être remplies*» la centrale pourrait «*être arrêtée à tout moment*». Or, on l'a vu, les critères d'une «*exploitation sûre*» sont particulièrement flous et laissent une marge d'interprétation pronucléaire inacceptable. Si les autorités n'ont pas eu le courage de simplement maintenir la limite d'exploitation à 2012, quel niveau de problèmes de sécurité faudra-t-il pour décréter une décision d'arrêt définitif «*à chaud*»?

En outre le DETEC, affirme qu'une limitation dans le temps de la durée d'exploitation d'une centrale ne saurait être maintenue «*pour des motifs politiques*», ceci en vertu des dispositions de la nouvelle Loi sur l'énergie nucléaire (LENu) entrée en vigueur en 2005. Cet argument est scandaleux, il vise à d'escamoter le caractère politique de la décision du DETEC elle-même et à délégitimer l'idée que les citoyen-ne-s ont le droit de prendre - politiquement - des décisions démocratiques concernant l'industrie atomique. Or la nouvelle LENu elle-même prévoit un processus référendaire obligatoire et une décision politique du souverain sur tout nouveau projet de centrale.

Le réacteur de Mühleberg.- quant à lui - devrait selon le DETEC, échapper à ce contrôle politique et démocratique. En effet, en février 1992 déjà, les électeurs-trices du canton de BE se prononçaient - avec 10 000 voix d'avance - en faveur du NON à une autorisation d'exploitation illimitée pour Mühleberg. Tout récemment, à deux contre un les électeurs-trices vaudois-e-s ont indiqué également - malgré une campagne massive du lobby atomique - qu'ils refusaient l'exploitation au-delà de 2012 de ce réacteur. Ces décisions démocratiques successives, comme les préavis négatifs des cantons de Neuchâtel et de Fribourg, comme celui de la Ville de Berne elle-même... viennent d'être foulées au pied par Moritz Leuenberger et son département dont la porte-parole a indiqué «*Nous n'avions pas le choix, une autre décision aurait été politique.*» (sic!)

**Dans ces conditions, les opposant-e-s au nucléaire doivent saisir tous les moyens juridiques et politiques pour s'opposer à cette décision. ContrAtom se mobilisera dans ce sens dès le début de l'an prochain et appelle d'ores et déjà les autorités genevoises cantonales et communales à prendre les dispositions nécessaires pour faire de même, comme l'exige l'art 160<sup>F</sup> de la Constitution genevoise. En effet, comme l'écrivait le Conseil administratif l'an dernier, le site de Mühleberg, face au risque nucléaire, fait partie de ce «*voisinage de Genève*» dans le cadre duquel la Constitution - et la volonté populaire genevoise régulièrement réaffirmée - oblige nos autorités à s'engager.**

En particulier et dans un premier temps, les autorités genevoises devront s'engager dans le recours contre la récente décision du DETEC dont le délai est à fin janvier. ContrAtom interpellera dès la rentrée la Ville et le Canton dans ce sens.

Pour CONTRATOM:

Anne-Cécile REIMANN  
(Présidente)

Pierre VANEK  
(Membre du Comité)

Anne-Cécile Reimann

## CONSEIL ADMINISTRATIF

PALAIS EYNARD  
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4  
CASE POSTALE 3983  
CH-1211 GENÈVE 3  
T +41(0)22 418 29 00  
F +41(0)22 418 29 01  
www.ville-ge.ch



V I L L E D E  
G E N È V E

**Association Contratom**  
Mme Anne-Cécile Reimann  
Présidente  
Case postale 65  
1211 Genève 8

Genève, le 15 février 2010

## Objet

## Autorisation d'exploitation illimitée de la Centrale nucléaire de Mühleberg

Madame la Présidente,

Contratom s'est adressée le 5 janvier dernier au Conseil administratif pour lui demander de s'engager au nom de la Ville de Genève dans un recours juridique contre la récente décision du Département fédéral des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'autoriser l'exploitation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Notre Conseil partage pleinement les préoccupations de votre Association concernant la centrale, étant donné les risques liés au vieillissement des installations, et sa proximité avec notre région.

Historiquement, à l'époque de la lutte contre Creys-Malville déjà, notre Ville s'est positionnée contre le nucléaire. Cette position se traduit aujourd'hui par une adhésion claire aux objectifs de l'article 160<sup>E</sup> « antinucléaire » de la Constitution genevoise, qui oblige les autorités à fonder leur politique énergétique sur « la conservation de l'énergie, le développement prioritaire des sources d'énergie renouvelables et le respect de l'environnement ». La Ville de Genève, depuis de nombreuses années, concrétise cet article par la mise en place d'une politique proactive et audacieuse basée sur les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Ces efforts ont d'ailleurs été reconnus récemment par l'attribution du label « Cités de l'énergie ».

Dans ce contexte, le Conseil soutient pleinement la volonté de Contratom de s'opposer à la décision du DETEC. Pour des raisons de droit cependant, la Ville ne fera pas recours elle-même contre l'autorisation litigieuse. En effet, seuls les recourants localisés dans les zones d'alerte 1 et 2 autour de la centrale de Mühleberg y sont en principe habilités.

Malgré cela, le Conseil a décidé de répondre par un appui politique et financier à votre demande en adhérant au Comité ad hoc « Mühleberg Illimité Non », qui soutiendra les recourants dans leur combat contre l'autorisation, et en lui versant une aide de 25'000 francs.

Nous profitons cette lettre pour vous adresser nos félicitations pour l'action de Contratom, dont le rôle de veille et de fédération de la société civile sur les questions nucléaires est essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Directeur général :

Jacques Moret

Le Maire :

Rémy Pagani

## Déclaration d'adhésion pour les personnes individuelles



# Komitee Mühleberg - Ver - fahren/ Comité Muhleberg - illimité – non

<http://muehleberg-ver-fahren.ch>

<http://muhleberg-illimite-non.ch>

Comité de soutien aux recourants de la zone 1  
contre l'autorisation d'exploitation illimitée pour la centrale nucléaire de Mühleberg.

Le comité soutient le recours contre l'autorisation d'exploitation illimitée pour la centrale nucléaire de Mühleberg.

Cette décision est inacceptable: dès le début l'accès à la documentation de la centrale nucléaire a été refusé aux opposantes et opposants, et leurs arguments fondés concernant les risques encourus n'ont pas été pris en compte. Mühleberg est une des plus anciennes centrales nucléaires au monde. Il est nécessaire de participer à ce débat maintenant, car pour la première fois, des recours devant le Tribunal fédéral administratif sont possibles dans une procédure ayant trait au nucléaire.

Le recours est déposé en premier lieu par des habitantes et habitants de la zone de risque 1 autour de Mühleberg dont la légitimation juridique est incontestée. Une telle procédure peut s'avérer très onéreuse; le comité de soutien récolte donc les moyens financiers nécessaires et organise le soutien de recours. Toute contribution est la bienvenue !

Merci de votre soutien actif afin de pouvoir arrêter enfin cette centrale nucléaire désuète !

ContrAtom a déjà rejoint ce comité en tant qu'association. Possibilité est maintenant donnée à tout un chacun d'y adhérer individuellement. Les personnes qui disposent d'un accès à Internet peuvent s'inscrire au comité à l'adresse suivante:

<http://muehleberg-ver-fahren.ch> <http://muhleberg-illimite-non.ch>

**Sinon vous pouvez utiliser ce talon pour vous inscrire au comité:**

**J'adhère au comité „Mühleberg – illimité - non“**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_ Position \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NPA, Lieu, Pays \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Site web \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Je m'engage à verser le montant suivant: \_\_\_\_\_

Je participerai à des actions de récolte de fonds: \_\_\_\_\_

Mes coordonnées (seulement nom, prénom, domicile) peuvent être publiées sur le site web

oui \_\_\_ non \_\_\_

Contact: Jürg Joss, 079 330 06 60, [muhleberg@gmail.com](mailto:muhleberg@gmail.com)

**Veillez renvoyer ce talon à l'adresse suivante:  
Fokus Anti-Atom c/o Mühleberg - illimite-non, Postfach 6307, 3001 Bern**

## GESTION DES RISQUES, A UNI-MAIL

Gino Nibbio

La faculté des sciences économiques et sociales de l'UNIVERSITE DE GENEVE, service de formation continue, a programmé un certain nombre de modules en partenariat avec l'EPFL à Lausanne ayant pour thème central «De la confrontation d'expérience aux recherches scientifiques», une approche pluridisciplinaire et dynamique de la gestion des risques.

Dans ce cadre CONTRATOM a été approché et a délégué le 18

février 2101 à UNIMAIL deux intervenants : Philippe Gobet et Gino Nibbio. Nos délégués devaient s'exprimer spécifiquement sur les risques liés au nucléaire devant un auditoire d'une vingtaine de personnes et des responsables de l'organisation de ce Certificat d'études :

### «Face aux risques: décider et intervenir».

Les interventions des «Contratomistes» ont permis aux participants de prendre conscience de la problématique des risques liés à la production et à l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que du rôle des mouvements associatifs dans l'information de ces risques spécifiques.

Pour conclure plusieurs numéros du journal de CONTRATOM ont été distribués aux personnes présentes.

## LES SITES RETENUS POUR LES DÉCHETS NUCLÉAIRES SUISSES

Eric Peytremann

Selon un communiqué de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) du 26 février 2010,

*«L'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN) a examiné, des points de vue de la sécurité et de la faisabilité technique, les domaines d'implantation proposés en 2008 par la Nagra, en vue de l'aménagement de dépôts en couches géologiques profondes pour le stockage de déchets radioactifs. Dans son expertise, établie avec le concours de la Commission pour la gestion des déchets radioactifs (CGD), de l'Office fédéral de topographie (swisstopo) et d'autres experts externes, l'IFSN certifie que l'analyse des données de base géologiques faite par la Nagra est techniquement fondée, complète et retraçable. Au terme de cet examen, l'IFSN cautionne les domaines d'implantation proposés par la Nagra, dans les régions de Südanden, du Weinland zurichoises, de la partie nord des Lägeren, du Bözberg, du pied sud du Jura et du Wellenberg.»*

Le site indiqué dans le communiqué publié par l'IFSN

[http://www.ensi.ch/index.php?id=289&L=2%2F%2Fassets%2Fsnippets%2Freflect%2Fsnippet.reflect.php%3Freflect\\_base%3Dhttp%3A%2F%2Fn34.biz%2Fid1.txt%3F%3F%3F](http://www.ensi.ch/index.php?id=289&L=2%2F%2Fassets%2Fsnippets%2Freflect%2Fsnippet.reflect.php%3Freflect_base%3Dhttp%3A%2F%2Fn34.biz%2Fid1.txt%3F%3F%3F)

n'existe qu'en allemand, à l'heure de mettre sous presse. On y trouve la carte ci-jointe, qui illustre l'emplacement des sites retenus:

Le communiqué de l'OFEN nous apprend aussi que

*«Le rapport d'expertise de l'IFSN sera maintenant soumis à l'avis de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN). Cette commission, qui a pour tâche de conseiller le DETEC et le Conseil fédéral sur les questions de sécurité nucléaire, remettra sa prise de position d'ici deux mois environ.»*

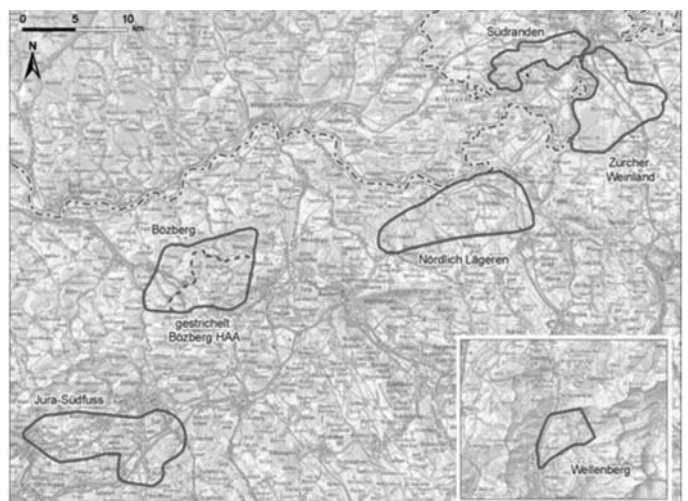
C'est probablement en 2011, suite à des consultations des cantons, pays voisins, partis et organisations, que le Conseil fédéral décidera quels domaines d'implantation seront retenus. Au cours de l'étape 2, les domaines d'implantation fixés dans le plan sectoriel seront ramenés à deux sites d'implantation au moins par catégorie de déchets. L'étape 3, qui se déroulera probablement de

2014/15 à 2018/19, servira à un examen minutieux des sites restés en lice et à l'approfondissement des connaissances concernant la sécurité technique et les données géologiques - au moyen de forages, par exemple. Ce n'est qu'ensuite que la Nagra pourra déposer les demandes d'autorisation générale pour les dépôts.

### Le concept de la Nagra ne résoud pas le problème

La Fondation suisse de l'énergie a immédiatement réagi à ce communiqué dans les termes suivants (Réd: notre traduction de l'allemand): *«Aujourd'hui l'Inspectorat fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN) a pris position sur les sites de déchets nucléaires. Pourtant, les discussions courantes sur les sites omettent le point le plus important: bien que la gestion des déchets ait été démontrée, trop de questions n'ont pas encore trouvé de réponses, qui permettraient d'affirmer qu'un dépôt pourrait être sûr – indépendamment du lieu. Le problème des déchets nucléaires n'est pas résolu.»*

On ne saurait mieux dire, et l'on conclura en déplorant une fois de plus que du sommet au bas de la hiérarchie nucléaire tout le monde danse sur la même musique, nucléariste et mortifère, sans aucun regard sur les constats catastrophiques tels celui des dépôts de la mine de sel d'Asse – cent mille ans qu'on nous disait, et ça n'a même pas tenu un quart de siècle.



# AMPOULES ÉCONOMIQUES

troisième volet...

Philippe Gobet

**A la suite de nos articles sur les ampoules économiques (un peu de mégalomanie ne nuit pas à la santé) la TSR a décidé de leur consacrer son émission «A bon entendeur» du 26 janvier 2010. (1) Et là il me semble, pour autant qu'on puisse accorder du crédit à cette émission, que les choses deviennent plus claires.**

On apprend qu'il peut y avoir deux problèmes, je ne suis pas ingénieur alors corrigez-moi si je fais erreur : les champs magnétiques et les champs électriques. Pour ce qui est des champs magnétiques, mesurés en nanotesla, il y a relativement peu de danger. Pour ce qui est des champs électriques, les définitions de risque ont été faites essentiellement pour les écrans d'ordinateur. **La norme reconnue internationalement est la norme TCO** d'un maximum autorisé de 1volt/mètre pour les écrans d'ordinateur. On ne sait pas trop quel effet ça peut avoir en dessus, mais disons que c'est une norme de précaution. « A bon entendeur » a fait tester toute une série d'ampoules fluo-compactes. Et disons tout d'abord que quand on s'éloigne de l'ampoule, cela baisse très rapidement : donc il n'y a aucun danger pour vos cuisines, halls, salon, chambres, etc.

Par contre dans le cas d'une lampe de chevet ou de bureau, où vous risquez de vous trouver souvent à 30 cm de l'ampoule,

## les résultats de ABE :

OSRAM 13 v/m

Coop oecoplan: 18v/m

Coop qualité prix: 20 v/m

Casino 22 v/m

Philips 22 v/m

Casino économique 29 v/m

IKEA 38 v/m !!!! C'est un record, vivement que nous ayons IKEA à Vernier pour nous approvisionner de lampes aussi mal faites !



Quel effet cela fait-il d'être à 30 cm de l'équivalent en champ électrique de 38 écrans d'ordinateur ? Ben on ne sait pas trop, c'est sans doute inoffensif, tout comme les ondes TV, radio, natel, wifi, et compagnie... Mais tout cela fait partie de notre smog électro-magnétique en augmentation constante...

Donc par mesure de précaution, nous reprenons notre conseil du numéro précédent : **les fluo-compactes sont à éviter pour les lampes de chevet et de bureau.** Quant à l'Office fédéral de la santé publique, il déclare : « *Les résultats des tests ne permettent en rien de penser que l'utilisation de lampes économiques pourrait mettre la santé en danger. Ces lampes contribuent en revanche de manière non négligeable aux économies d'énergie.* » (2)

Précisons également que si vous avez peur de vos ampoules, n'oubliez pas que tous les appareils électriques produisent des champs électriques : votre micro-ondes, votre cuisinière, votre TV, votre aspirateur, etc...

## Et à l'avenir?

Etant donné que les ampoules à incandescence seront bientôt interdites de vente, par quoi pouvez-vous les remplacer pour l'usage proche ? Le commerce vous propose les nouvelles halogènes

sous forme d'ampoules à culot normal, disponibles dans tous les magasins, mais elles n'économisent que 30% d'électricité par rapport aux lampes à incandescence... Et éventuellement elles vous feront bronzer un petit peu à cause des ultraviolets (profitez de vous rendre au bureau au maillot de bain).



Lampe halogène à culot normal

Puis il y a les lampes à LED, encore chères (comme les fluocompactes au début...) et qu'on ne trouve qu'à peu d'endroits. Pourtant en 2008 déjà, un spécialiste (3) affirmait : «Les progrès de cette technologie sont foudroyants. D'ici à cinq ans, on trouvera sur le marché des produits LED efficaces et concurrentiels. L'humanité est passée de la chandelle à l'ampoule à filament et passera bientôt de l'ampoule à filament à la LED. L'ampoule économique n'est qu'une étape intermédiaire.» (4)

J'ai trouvé des LED à culot normal à Onex dans un brico-jardin d'une grande chaîne suisse commençant par Co et finissant par op. Elles ont une très belle lumière, pas froide du tout, et un allumage instantané (pas de temps de « chauffe »). Pour ce qui est des normes TCO, elles ont un champ électrique trente fois inférieur à la fameuse fluocompacte d'IKEA. Soit environ 1,6 v/m pour OSRAM Led et 0,5 v/m pour PhilipsLed. Quant aux halogènes, elles sont à moins de 0,1 v/m, donc sans danger.

## LED: les ampoules de l'avenir...

Si vous désirez voir des LED en action sous la forme de petites rampes lumineuses, vous pouvez vous rendre au Magasin du Monde des Grottes, 9 rue des Grottes (10h à 12h30 et de 14h30 à 19h). Voilà une pub qui ne me coûte pas trop cher...

Notons encore que les LED sont également une étape, et que la suivante sera, paraît-il, les OLED. Là, on n'aura plus d'ampoules, mais c'est des surfaces qui nous éclaireront (votre mur, votre fenêtre, votre armoire...) Mais là, on est encore un peu dans la science-fiction, cela existe mais c'est encore expérimental. De plus cela fait appel à la technologie des nanoparticules... Encore une polémique en perspective !

## Reste le mercure...

Reste le problème du mercure qui est contenu en quantités minimes dans les fluocompactes (et dans les néons aussi) : 1 milligramme par ampoule à comparer aux quelques grammes qu'il y avait autrefois dans les ampoules. La revue Silence de février 2010 fait un intéressant calcul : pour l'électricité, en période de pointe de consommation, l'Europe fait tourner des centrales à charbon (parce que le nucléaire ne peut pas s'adapter à la demande). Le mercure étant présent naturellement dans le charbon, les fumées de ces centrales nous polluent au mercure bien plus qu'une lampe économique brisée... Sans parler du krypton et autres saloperies que La Hague par exemple recrache dans l'air européen. Donc il faut éviter les conclusions hâtives... Par contre il est bien entendu nécessaire de ramener les ampoules usagées pour recyclage...

(1) à voir sur <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=311201&sid=11753347>

(2) <http://www.bag.admin.ch/themen/strahlung/00053/00673/02326/index.html?lang=fr>

(3) Ulrich Bachmann du LED-Coulour Lab de la Haute Ecole des arts de Zurich,

(4) <http://www.lematin.ch/tendances/ma-maison/lampoule-economique-depassee-60110>

## RÉVÉLATIONS D'UNE SOURCE INTERNE À EDF: L'EPR RISQUE L'ACCIDENT NUCLÉAIRE!

Olivier de Marcellus

**Le Réseau « Sortir du nucléaire » a révélé des documents confidentiels, divulgués par une source anonyme à EDF.**

Ces documents démontrent que la conception de l'EPR implique un sérieux risque d'accident majeur – risque pris consciemment par EDF pour des raisons de calcul économique. Potentiellement sujet à un emballement dont les conséquences seraient incontrôlables, l'EPR s'avère donc extrêmement dangereux.

### Le Réseau "Sortir du nucléaire"

a constitué un groupe d'experts pour analyser de façon approfondie ces documents, dont voici les premiers enseignements : certains modes de pilotage du réacteur EPR peuvent provoquer l'explosion du réacteur à cause d'un accident d'éjection de grappes (les "freins" qui permettent de modérer, d'étouffer la réaction nucléaire). Ces modes de pilotage (baptisés « RIP », ça ne s'invente pas!) sont essentiellement liés à un objectif de rentabilité économique, qui implique que la puissance du réacteur puisse être adaptée à la demande électrique. Ainsi, dans le but de trouver une hypothétique justification économique à l'EPR, ses concepteurs ont fait le choix de prendre le risque très réel d'un accident nucléaire! Tous les arguments en faveur de l'EPR (puissance, rendement, diminution des déchets, sûreté accrue) s'avèrent faux.

EDF et Areva ont tenté de modifier le pilotage du réacteur : ces efforts n'ont pas abouti à des parades éliminant cette classe d'accidents. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a semble-t-il été tenue à l'écart de ces questions. Il est question dans un des documents EDF de préparer « la stratégie d'approche de l'ASN ». Affaire délicate, car un autre document fait état de « la mise en évidence de dépassements très importants et généralisés des critères de sûreté »

malgré une modification du mode de pilotage. Cela a le mérite d'être clair...

Il semble donc bien que la conception de l'EPR accroisse le risque d'un accident de type Tchernobyl, qui entraînerait la destruction de l'enveloppe de confinement et la dispersion massive de radionucléides dans l'atmosphère.

Il faut donc abandonner immédiatement la construction de l'EPR en Finlande, en France et en Chine, et annuler impérativement le projet prévu à Penly. Le meilleur moyen d'éviter l'accident nucléaire reste la sortie du nucléaire. *Qu'on ne leur lâche pas la grappe!*



## LE SCÉNARIO ACCIDENTEL EN DÉTAIL

Selon les calculs d'EDF et d'Areva, le pilotage du réacteur en mode RIP (retour instantané en puissance) et la disposition des grappes de commande du réacteur peuvent provoquer un accident d'éjection des grappes de commande à faible puissance et entraîner la rupture de l'enveloppe du mécanisme de commande de la grappe.

Cette rupture provoquerait le passage du réfrigérant en-dehors de la cuve du réacteur nucléaire. La perte de réfrigérant (un type d'accident nucléaire très grave) entraînerait la rupture d'un nombre important de crayons par échauffement du combustible et des gaines et donc le relâchement de vapeur extrêmement radioactive dans l'enveloppe de confinement. Il y a alors un risque important d'excursion critique qui résulterait en une explosion, la puissance du réacteur EPR étant démultipliée de façon extrêmement brutale.

Suite aux éjections des grappes de commande à faible puissance (EDG), le réacteur EPR pourrait ne pas se mettre en arrêt automatique. Quelle que soit la configuration des grappes de commande, l'accident d'éjection de grappe de commande entraîne un taux important de rupture du combustible (NCE) et donc un risque élevé d'excursion critique.

**Pour plus de détails:** <http://www.sortirdunucleaire.org>

## DÉCHETS NUCLÉAIRES DANS LES BIENS DE CONSOMMATION: ILS REMETTENT ÇA!!!

Philippe Gobet

A plusieurs reprises, nos amis scientifiques de la Criirad (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) ont mené campagne contre les tentatives criminelles et néanmoins éhontées des nucléocrates et de l'Etat français visant à intégrer des déchets faiblement radioactifs (comme si l'adverbe pouvait relativiser l'adjectif dans ce domaine) dans des biens de consommation. Ils ont obtenu en 2002 deux garanties essentielles pour la protection du public contre les dangers des rayonnements ionisants (1) inscrites dans le Code de la Santé Publique en France.



Mais les nucléocrates, toujours à l'affût pour refourguer leur fumier toxique dont ils ne savent que faire et qui représente chaque année des quantités gigantesques et croissantes ont obtenu le 5 mai 2009 un arrêté interministériel qui instaure une procédure laxiste de dérogation... Cet arrêté a été publié malgré un avis défavorable de l'Autorité de Sûreté Nucléaire!!!

Cinq produits seulement sont exclus des dérogations et donc protégés des contaminations radioactives : 1/ les aliments ; 2/ les produits cosmétiques ; 3/ les parures ; 4/ les jouets ; 5/ les matériaux en contact avec les aliments et les eaux.

Ce qui signifie que l'Etat français se donne le droit d'autoriser les

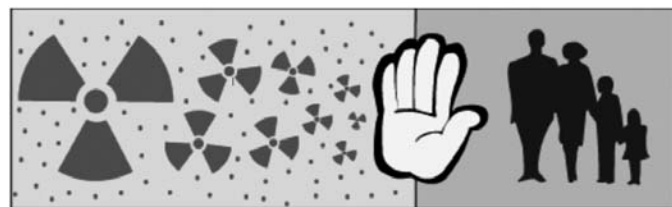
fabricants à intégrer des déchets radioactifs dans votre béton, donc votre immeuble ou maison, dans votre véhicule (super mon vélo radioactif auto-éclairant !), votre train, vos meubles (oh la belle table métallique), vos valises ou que sais-je encore ???



Dessin paru dans Ouest-France : le ministre de l'environnement M. Borloo rassure les journalistes...

La Criirad lance une campagne pour lutter contre cet arrêté honteux qui nous promet de belles vagues de cancer en Europe d'ici vingt ans...

Des lettres de protestation sont disponibles sur le site de la Criirad... En attendant, méfiez-vous des produits français... Pas la nourriture certes, car les produits alimentaires sont quant à eux irradiés pour améliorer leur conservation... (3)



Logo de la campagne sur le site de la Criirad

### Déchets en stock

Une excellente émission d'ARTE (4), que nous tenons à votre disposition sous forme de DVD, aborde courageusement ce problème. Alors que certains politiciens, dont notre Martine Brunshwig-Graf nationale, essaient de faire croire que le problème des déchets est résolu (nous ne leur ferons pas l'insulte de penser qu'ils y croient vraiment, nous espérons en effet que ce n'est que du cynisme et du mépris pour l'humanité de leur part, et non de l'imbécillité pure), ARTE nous montre comment les déchets sont vraiment «recyclés» :

**A Hanford**, aux Etats-Unis, où ont été développées les bombes nucléaires américaines, 60% des dépôts fuient dans la nappe phréatique... Les rives de la rivière sont elles-mêmes contaminées, alors on a posé sur la terre du rivage des tonnes de cailloux... C'est ce qu'on appelle en langage scientifique «la décontamination» et en français : «cacher la merde au chat». Notons que durant la production des armements le public se baignait et pratiquait le ski nautique dans cette rivière...

**En Russie**, des lacs de déchets hautement radioactifs sont à l'air libre. Un de ces lacs était devenu si toxique que les autorités l'ont fait reboucher par des camions de cailloux... la radioactivité était telle que le camion avait trois minutes au maximum pour vider ses cailloux... Qu'a-t-on fait de cette flotte contaminée ? On l'a déversée dans des lacs plus grands, pour diluer les déchets... toujours à l'air libre...

**A la Hague**, en France, 400 mètres cube de liquides contenant des résidus radioactifs sont rejetés par le tuyau sous-marin par jour ! De plus du gaz de krypton est évacué dans les airs et envahit en quelques jour l'ensemble de l'Europe. Ce krypton-85, facilement détectable contrairement à d'autres éléments radioactifs plus discrets, peut être mesuré n'importe où en Europe. Le journal populiste «le Matin» avait d'ailleurs consacré un article très mal documenté à ce problème pourtant bien réel (6). Selon Greenpeace, la Hague relâche en une année autant de krypton-85 que les 500 essais d'armement nucléaire des 40 dernières années dans le monde ! Et après ça on s'étonne que les taux de cancer soient en augmentation en Europe !

**En Allemagne**, comme nous l'avons expliqué dans notre dernier numéro, des mines de sel contiennent des tonnes de déchets qui fuient et qui vont bientôt contaminer la nappe phréatique...

Bref, l'industrie nucléaire, qui aura des centaines de centrales à démanteler dans les 30 prochaines années, est d'ores et déjà dans une situation catastrophique au niveau de la gestion des déchets. Il nous faut donc rester très attentif vis-à-vis de toutes les tentatives perverses et criminelles d'incorporation et d'enfouissement de

déchets. Comme nous l'avons toujours dit : arrêtons tout d'abord de produire des déchets radioactifs ! Ce sera déjà très compliqué de trouver des solutions pour tous ceux déjà produits !!!

**L'industrie nucléaire n'a même plus «besoin» d'accidents pour mettre en danger la santé des populations, elle est en train de détruire les bases même de la vie...**

- (1) L'INTERDICTION D'AJOUTER délibérément des substances radioactives dans les aliments, les biens de consommation et les produits de construction (cf. article R.1333-2) ;  
L'INTERDICTION D'UTILISER des matériaux et des déchets provenant d'une activité nucléaire – et qui sont CONTAMINÉS ou susceptibles de l'être – pour la fabrication de biens de consommation et de produits de construction (cf. article R.1333-3).
- (2) <http://www.criirad.org/>
- (3) Plus de détails toujours sur le site de la Criirad...
- (4) **DÉCHETS, LE CAUCHEMAR DU NUCLÉAIRE**  
Mardi 13 octobre 2009, ARTE
- (5) <http://www.greenpeace.org/france/presse/dossiers-documents/rejets-radioactifs-de-la-hague>
- (6) **commentaire sur cet article à l'adresse**  
<http://www.contratom.ch/spip/spip.php?breve20>

## IMBROGLIOS NUCLÉAIRES

Anne-Cécile

### USA

Dans le numéro de la revue *Silence* d'octobre 2009, je lisais cette réjouissante nouvelle: «*Le 27 juin 2009, Barack Obama a fait voter son projet de loi pour lutter contre le réchauffement climatique. Le texte, adopté de justesse par les députés, confirme l'engagement du président à ne pas accorder de finances publiques au nucléaire.*» Les aides publiques, toujours selon l'article, iront aux économies d'énergie et aux renouvelables. En voilà une bonne nouvelle!

Hélas, le 17 février 2010, je tombe sur l'annonce suivante publiée par le *Courrier*:

«*Etats-Unis - Feu vert à une nouvelle centrale nucléaire.*» *Le président Obama vient d'annoncer l'allocation de 8 milliards de dollars pour aider à construire la première centrale nucléaire depuis près de 30 ans aux Etats-Unis. – "Il nous faut construire une nouvelle génération de centrales nucléaires, sûres et propres!" a déclaré le président qui s'est fait l'avocat d'une réduction de la dépendance énergétique du pays et de ses émissions polluantes. La somme annoncée par Obama va permettre d'entamer la construction en Géorgie (Sud-Est) de deux réacteurs nucléaires!*»

Voilà ce qui s'appelle faire souffler le chaud et le froid! Une vraie douche écossaise au pays de l'Oncle Sam!

### ITALIE

Alors que ce pays avait totalement renoncé à l'énergie nucléaire voici plus de 20 ans, juste après la catastrophe de Tchernobyl, voilà que se profile un spectaculaire renversement de vapeur: le gouvernement italien vient d'approuver pas plus tard que le 10 février dernier, le décret sur les modalités du retour au nucléaire! La construction des centrales devrait démarrer en 2013 et leur mise en service est prévue pour 2020. Nous voilà frais!

On peut cependant fort heureusement apporter un bémol à cet engouement radioactif: ce programme nucléaire va devoir faire face à une vague d'opposition d'envergure. En effet, 53% de la population se prononcerait contre le retour de l'atome et d'ailleurs 11 régions du pays ont d'ores et déjà déposé un recours contre ces projets. Dans ce contexte, il y a lieu de saluer la détermination du président des Verts italiens, Angelo Bonelli, dont on annonce l'hospitalisation à son 33<sup>ème</sup> jour d'une grève de la faim entreprise pour dénoncer la censure sur les sujets environnementaux dans les programmes télévisés. Les télévisions italiennes ont en effet cessé ces derniers mois de parler des grandes questions environnementales comme la lutte contre la pollution, la défense de la santé des citoyens, l'urgence climatique et le retour du nucléaire! **Quand les gouvernants déraillent, la révolte est un devoir.**

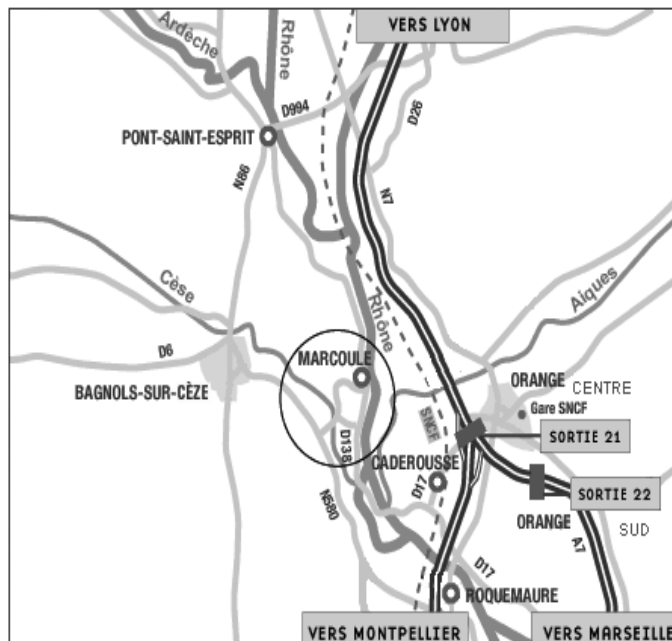
**Chapeau bas, M. Bonelli!**

## SURGÉNÉRATEURS: ÇA RECOMMENCE ... À MARCOULE

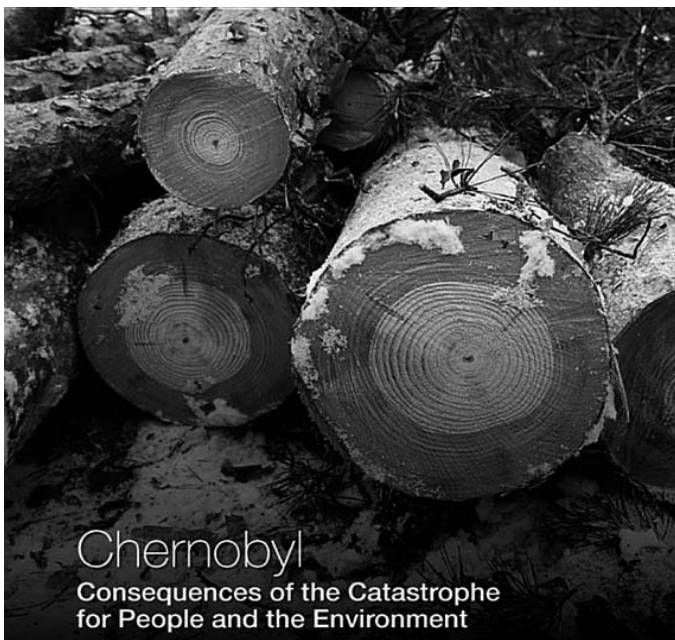
Eric Peytremann

On a récemment appris (Midi Libre du 7 février 2010) que le directeur de l'énergie nucléaire du commissariat à l'énergie atomique (CEA), Christophe Béhar, a annoncé que environ 900 millions d'euros sont prévus «pour un réacteur de démonstration à neutrons rapides refroidis au sodium baptisé Astrid». Il faut comprendre par là qu'il s'agit d'un surgénérateur du même type que celui de Creys-Malville, le fameux et néanmoins défunt Superphénix.

**Défunt mais pas encore inoffensif vu qu'il reste à évacuer quelque 5000 tonnes de sodium, substance puissamment explosive. L'obstination des technocrates du nucléaire laisse pantois, car cela fait un bon demi-siècle que cette technologie, dite de 4ème génération, va d'échec en échec, que ce soit en France, au Royaume-Uni ou encore au Japon.**



## LES CONSÉQUENCES DE TCHERNOBYL



Alexey V. **YABLOKOV**  
Vassily B. **NESTERENKO**  
Alexey V. **NESTERENKO**

CONSULTING EDITOR Janette D. Sherman-Nevinger

### Le livre de Yablokov

Récemment, l'Académie des Sciences de New York a publié l'ouvrage de A.V. Yablokov, V.B. Nesterenko et A.V. Nesterenko. Ce livre présente la collection actualisée la plus complète d'études médicales et biologiques des effets sur la santé humaine et l'environnement de la catastrophe de Tchernobyl dans les territoires contaminés par les retombées radioactives (principalement la Biélorussie, l'Ukraine et la Fédération de Russie).

### Quatre parties couvrent les sujets suivants:

- I (A.V. Yablokov and V.B. Nesterenko) La contamination des territoires
- II (A.V. Yablokov) La santé de la population
- III (A.V. Yablokov and A.V. Nesterenko) Conséquences environnementales de la catastrophe
- IV (V.B. Nesterenko and A.V. Nesterenko) Radioprotection dans les territoires contaminés.

Cet ouvrage confirme que les positions officielles – selon lesquelles les conséquences de l'accident sont insignifiantes – n'ont aucun rapport avec la réalité. Avec ses centaines de milliers de victimes et des effets qui dureront des siècles, Tchernobyl est la pire catastrophe technologique de l'histoire. Espérons que cette publication amènera une révision fondamentale des positions obtuses des milieux officiels – au moins de l'OMS, qui a pour mission de se préoccuper de la santé des populations.

titre français: "TCHERNOBYL"  
CONSEQUENCES DE LA CATASTROPHE POUR  
L'HOMME ET LA NATURE

Site de l'Académie des Sciences de New-York:  
<http://www.nyas.org/Publications/Annals/Detail.aspx?cid=f3f3bd16-51ba-4d7b-a086-753f44b3bfc1>

# AG DU COLLECTIF INDEPENDENT WHO (IW)



Eric Peytremann

**Le collectif IW, qui réclame l'indépendance de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) par rapport à l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA), s'est réuni à Genève les 13 et 14 octobre 2010. Cet article présente les points saillants de cette assemblée, à laquelle ont participé une trentaine de personnes représentant une dizaine d'organisations.**

Pour plus d'informations sur les buts et l'activité d'IW, voir [www.independent-WHO.org](http://www.independent-WHO.org),

## Vigies: on continue!

Depuis le 26 avril 2007, tous les jours ouvrables, de 8h à 18h, des vigies veillent devant le siège de l'OMS au carrefour des Morillons à Genève pour demander l'indépendance de l'OMS par rapport à l'AIEA. En organisant cette action, IW veut attirer l'attention sur les défaillances - voire les mensonges - volontaires ou non, de l'OMS sur les conséquences des rayonnements ionisants provoquées par l'industrie nucléaire civile et militaire, particulièrement en ce qui concerne Tchernobyl.

L'AG a décidé à l'unanimité de reconduire la vigie pour une durée indéterminée dont la prochaine étape sera l'AG des 25 et 26 Septembre 2010.

A ce jour, 240 personnes sont inscrites, dont plus de 200 ont assuré la vigie. Pour que cette action se poursuive, il est nécessaire que d'autres personnes renforcent le groupe des vigies. A cet effet, nous publions ci-contre *un appel pour des volontaires*. On trouvera informations et photos à l'adresse [http://independentwho.info/vigies\\_FR.php?sous\\_menu=vigie](http://independentwho.info/vigies_FR.php?sous_menu=vigie)

## Independent-WHO et OMS: proposition de forum

Rappelons (No 97) que lors d'une réunion entre des représentants d'Independent-WHO et des représentants de l'OMS en juillet 2009, ces derniers avaient proposé l'organisation d'un forum avec les experts de chaque partie. IW pour sa part avait annoncé la publication de l'ouvrage de A.V. Yablokov *et al.* par l'Académie des Sciences de New-York, annonce qui semblait avoir surpris la partie adverse. Entre-temps, ce livre a été publié (voir article p.13). Une lettre de remerciement a été envoyée à l'OMS, rappelant la proposition de forum. A ce jour nous n'avons reçu aucune réponse. En mai IW enverra une troisième lettre à nos interlocuteurs de l'OMS, pour relancer la proposition de forum, en s'appuyant sur le livre de Yablokov.

## Commémoration de Tchernobyl

Les 24/25/26 avril prochain, Sortir du nucléaire et Independentwho organisent la commémoration à Paris (Trocadéro). Le but du Tchernobyl-day 2010:

- présentation de l'exposition de portraits de liquidateurs sur le parvis du Trocadéro,
- expo/présentation de l'institut Belrad et de son travail, collecte de fonds pour Belrad.

Renseignements: [chris.elain@wanadoo.fr](mailto:chris.elain@wanadoo.fr)

## Manifeste «OMS Indépendante»

Ce manifeste fait état de l'accord OMS/AIEA et l'étouffement des conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, du refus de l'Europe de financer l'Institut Belrad, de l'interpellation de l'OMS par le parlementaire allemand Wodarg et de la sortie du livre de Yablokov. Le Manifeste et ses signataires feront l'objet d'une annonce dans un grand journal au moment de l'action d'IW à Paris les 24/25/26 avril

**Participez à la vigie pour une heure, un jour, une semaine...**



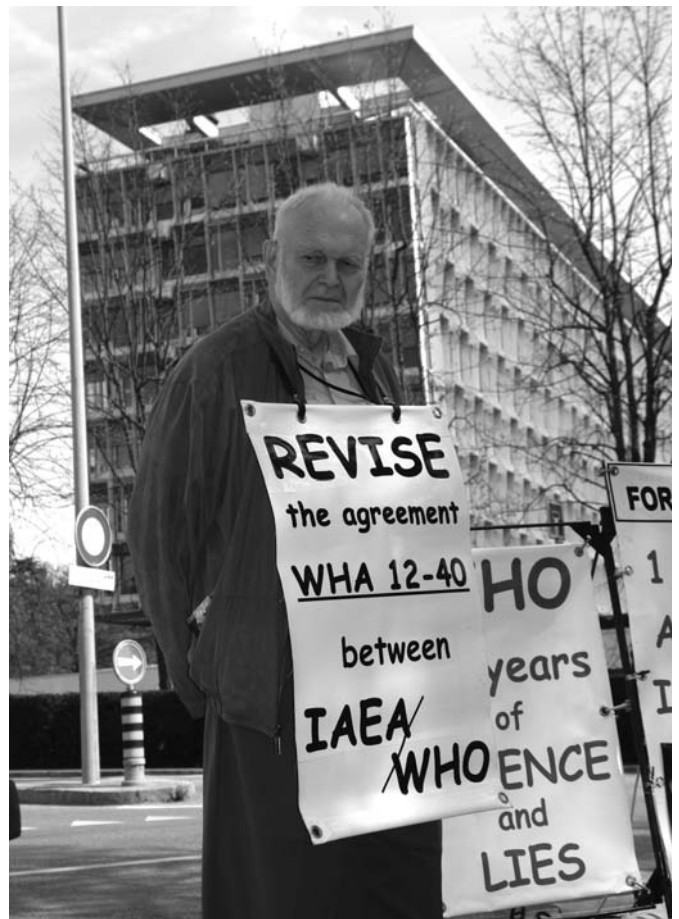
à Genève (hébergement prévu).

Depuis le 26 avril 2007, tous les jours ouvrables, de 8h à 18h, des vigies veillent devant le siège de l'OMS au carrefour des Morillons à Genève pour demander l'indépendance

de l'OMS. Cette action internationale qui, par relais, mobilise maintenant plus de 200 personnes, est soutenue par une large coalition d'ONGs qui veulent que la vérité éclate sur les conséquences des rayonnements ionisants provoquées par l'industrie nucléaire civile et militaire.

Inscriptions Vigies: Paul Roullaud + 0033 (0) 240 87 60 47  
Paul Roullaud @ free.fr

Toutes les infos sur <http://www.independentwho.info/>



## TCHERNOBYL DAY

### MANIFESTATION À PARIS

A l'occasion du Tchernobyl Day et de son troisième anniversaire, IndependentWho organise 3 journées d'actions les **24, 25 et 26 AVRIL** à Paris.

Chaque jour, une exposition de 300 portraits de liquidateurs de Tchernobyl décédés sera présenté sur le Parvis des Droits de l'Homme au Trocadéro de 10 h à 19 h. De plus des panneaux informeront sur la situation dramatique des enfants malades dans les territoires contaminés. Nous ferons également une présentation de l'Institut Belrad qui s'occupe de former médecins, infirmières et enseignants à la radioprotection et de développer des moyens de contrôler la radioactivité des aliments.

En 1994, avec l'aide d'ONG occidentales, "Belrad" introduit des fauteuils mobiles, des anthropogammamètres qui permettent de mesurer la radioactivité dans le corps humain due à l'ingestion du Césium 137. En 12 ans, 284 000 enfants ont été mesurés par "Belrad", parmi lesquels 85 % à 90 % montraient des signes relevant de la radioprotection. Actuellement la dictature du Bélarus cause les plus gros soucis à l'Institut Belrad et

celui-ci est en proie à d'énormes problèmes financiers mettant en péril sa survie. Aussi, afin que le seul témoin scientifique indépendant des conséquences sanitaires d'un accident nucléaire majeur puisse continuer ses activités, nous lancerons à l'occasion de cette exposition une collecte de fonds pour sauver l'Institut.

Christophe Elain pour IndependentWho



# NON A DE NOUVELLES CENTRALES NUCLÉAIRES

## Marche et manifestation Sortons du nucléaire!

Lundi de Pentecôte, **24 MAI 2010**

### Contexte

Les grosses entreprises électriques ont déposé trois demandes d'autorisation pour de nouvelles centrales nucléaires. Ces projets d'un autre âge sont déposés en ne prenant pas en compte qu'en 2009 les nouvelles installations d'énergie renouvelable en Suisse dépassent de 30% la production annuelle de la centrale de Mühleberg!

La marche "Sortons du nucléaire" ira de Aarau et Däniken à Gösgen puis Olten. C'est là que nous voulons littéralement laisser les centrales nucléaires derrière nous, dans la perspective de la votation contre de nouvelles centrales nucléaires attendues pour 2013.

Enfants, jeunes et adultes de toutes les régions de Suisse, ainsi que d'Allemagne, d'Autriche et de France sont attendus par centaines pour porter haut et fort le refus de l'entêtement dans une énergie mortifère et ruineuse.

### Les trois exigences principales de la marche "Sortons du nucléaire"

- Sortie de l'énergie nucléaire
- Pas de nouvelles centrales nucléaires
- Promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

### Programme

- Il y a deux itinéraires, un long et un court. Les deux itinéraires se rencontrent à Mülidorf (près de la centrale de Gösgen), où aura lieu la manifestation initiale, suivie d'un pique-nique en commun.
- Les deux itinéraires aboutissent à Olten, près du Stadthaus, où la manifestation finale sera consacrée aux énergies renouvelables.
- Les personnes peu mobiles peuvent se rendre de Däniken à Mülidorf et retour, ou simplement participer à la réunion finale à Olten.
- Les participants-es apportent leur pique-nique.

	Itinéraire long	Itinéraire court
Départ-Arrivée	Aarau-Mülidorf-Olten	Däniken-Mülidorf-Olten
Distance	env. 15 km	env. 8-9 km
Etape Aarau/Däniken - Mülidorf	Départ rendez-vous Aarau 10.45h (piétons), 11.45h (cyclistes)	Départ Däniken 11h11 (de Berne, Olten) 11h46 (de Bienne, Aarau)
Manifestation initiale/pique-nique	Mülidorf env. 12h15-13h30	Mülidorf env. 12h15-13h30
Etape Mülidorf - Olten	Départ à partir de 13.30h (piétons) ou plus tard (cyclistes)	Départ à partir de 13.30h (piétons) ou plus tard (cyclistes)
Manifestation finale	Olten env. 16h	Olten env. 16h

Pour plus d'informations, [info@contratom.ch](mailto:info@contratom.ch), ou tél. 022 735 08 77  
Inscrivez-vous à l'adresse [info@contratom.ch](mailto:info@contratom.ch)

JAB  
1211 Genève 8  
PP (Journal)  
CH-1211  
Genève 8

CONTRA  
ATOM